



Parc national
Jasper

Guide du visiteur



Si vous voyez un animal sauvage sur la route, RESTEZ DANS VOTRE VÉHICULE.

Also available in English



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Table des matières

Cinq secteurs à explorer	4-5
Jasper et les environs	6-7
Vallée de la Maligne	8-9
Secteur est et sources thermales Miette	10-11
Mont Edith Cavell	12
Promenade des Glaciers (route 93 Nord)	13
Carte de la promenade des Glaciers	14-15
Partagez les routes	16
Embouteillages et problèmes de stationnement	17
Sports nautiques et sécurité	18
Espèces aquatiques envahissantes	19
Vous êtes responsable de votre sécurité	20
Si vous voyez un wapiti	21
Pour votre sécurité et pour leur survie	22
Règlements du parc	23
Identification de la faune	24
Espèces en péril	25
Exposition sur les Autochtones du parc Jasper	26
Lieu historique national du Fort-St. James	27
L'hiver à Jasper	28-29
Campings	30
Des moments avec nos interprètes	31
Répertoire	31
Carte des parcs des montagnes	32

Bienvenue

Le parc national Jasper, qui occupe une superficie de plus de 11 000 km², est le plus grand des parcs nationaux des Rocheuses canadiennes.

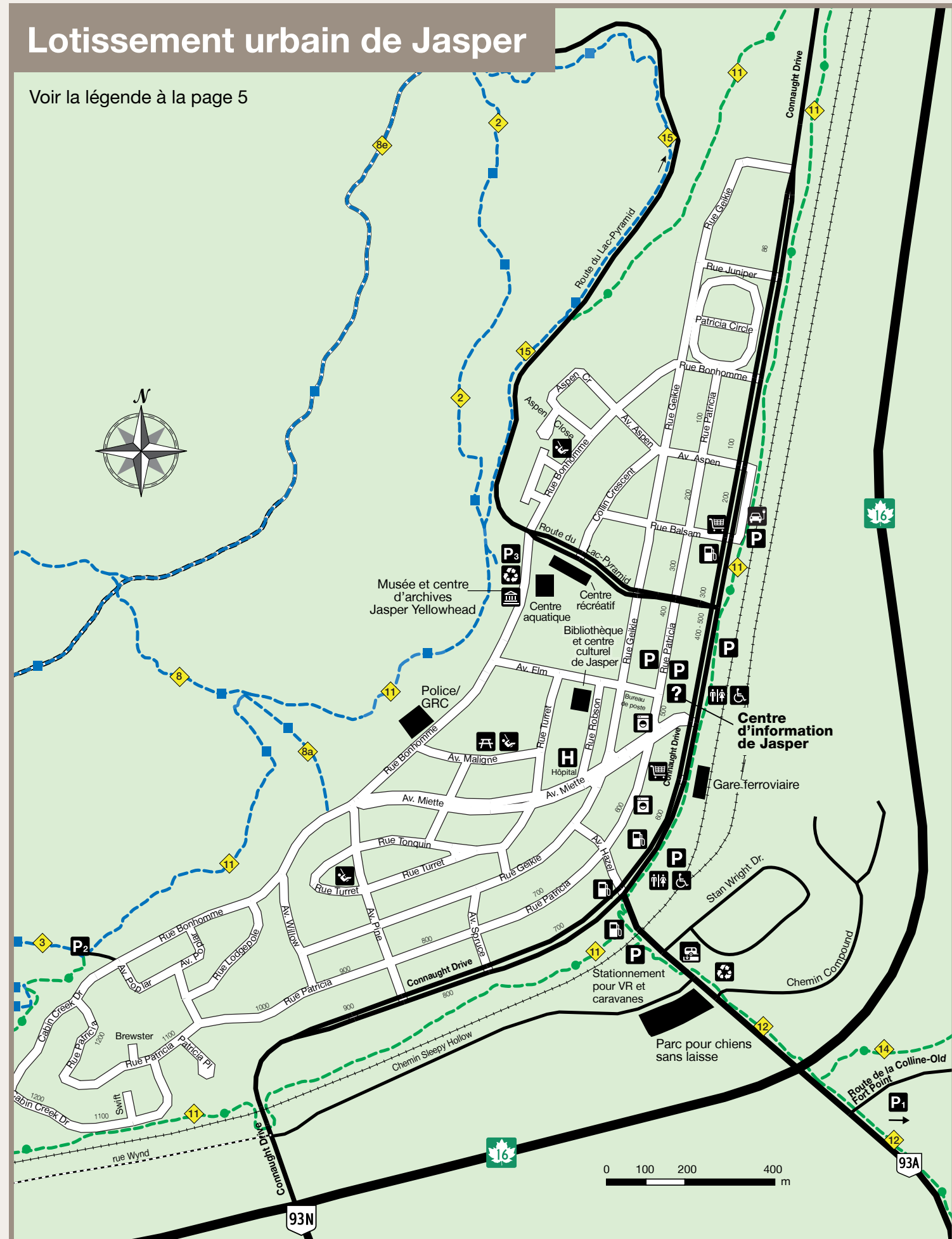
Explorez-en les cinq secteurs touristiques. Faites de la randonnée, parcourez les pistes de vélo de montagne, optez pour une excursion en embarcation à pagaie ou imprégnez-vous simplement du panorama. Le choix vous appartient.

Nous reconnaissons respectueusement que le parc national Jasper se trouve dans le territoire des Premières Nations signataires des Traités n^{os} 6 et 8 ainsi que dans le territoire ancestral des Anishinabe, des Aseniwuche Winewak, des Dene-zaa, des Nêhiyawak, des Secwépemc, des Stoney Nakoda, des Mountain Métis et des Métis. Nous rendons hommage aux générations de ces Nations — celles d'hier, celles d'aujourd'hui et celles de demain — qui continuent d'assurer l'intendance de ce territoire.



Lotissement urbain de Jasper

Voir la légende à la page 5



Parc national Jasper | CINQ SECTEURS À EXPLORER

Utilisez les informations sur ces secteurs pour déterminer votre itinéraire de visite. N'oubliez pas que les distances à parcourir entre ces destinations sont grandes. Vous pouvez passer une journée entière dans chacun de ces secteurs.

Jasper et les environs (p. 6)

Profitez de la nature sauvage à quelques pas de votre porte. Des centaines de kilomètres de sentiers, des plages, des aires de pique-nique et de magnifiques panoramas, voilà ce qui vous attend à un jet de pierre de la ville. Garez votre voiture, promenez-vous à pied ou à vélo et meublez votre journée d'activités.

Vallée de la Maligne (p. 8)

Prévoyez toute une journée pour ce secteur. La route Maligne, une étroite bande asphaltée de 44 km de longueur, serpente au cœur de paysages saisissants. Apportez de quoi pique-niquer ou réservez une table à un restaurant. Découvrez le canyon Maligne et le lac Medicine en cours de route. Une fois au lac Maligne, louez un canot, faites une croisière ou partez en randonnée.

Secteur est et sources thermales Miette (p. 10)

Prélasser-vous dans les sources minérales les plus chaudes des Rocheuses canadiennes. Faites une courte promenade à pied jusqu'à l'endroit où naissent les sources. Quelle que soit l'activité choisie, guettez les animaux sauvages en cours de route.

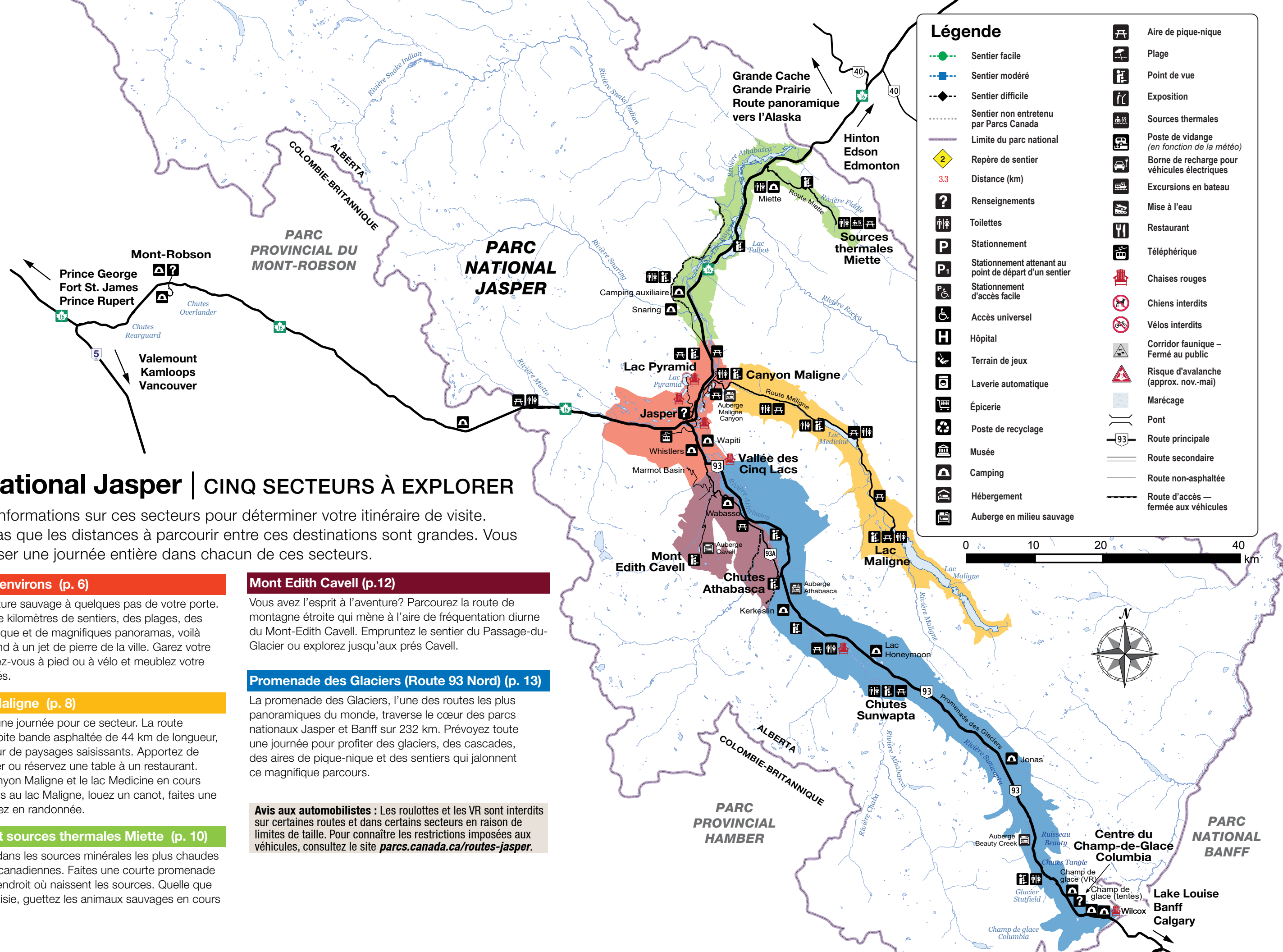
Mont Edith Cavell (p.12)

Vous avez l'esprit à l'aventure? Parcourez la route de montagne étroite qui mène à l'aire de fréquentation diurne du Mont-Edith Cavell. Empruntez le sentier du Passage-du-Glacier ou explorez jusqu'aux prés Cavell.

Promenade des Glaciers (Route 93 Nord) (p. 13)

La promenade des Glaciers, l'une des routes les plus panoramiques du monde, traverse le cœur des parcs nationaux Jasper et Banff sur 232 km. Prévoyez toute une journée pour profiter des glaciers, des cascades, des aires de pique-nique et des sentiers qui jalonnent ce magnifique parcours.

Avis aux automobilistes : Les roulottes et les VR sont interdits sur certaines routes et dans certains secteurs en raison de limites de taille. Pour connaître les restrictions imposées aux véhicules, consultez le site parcs.canada.ca/routes-jasper.



Jasper et les environs



Photo: Tourisme Jasper / Cellina Frisson

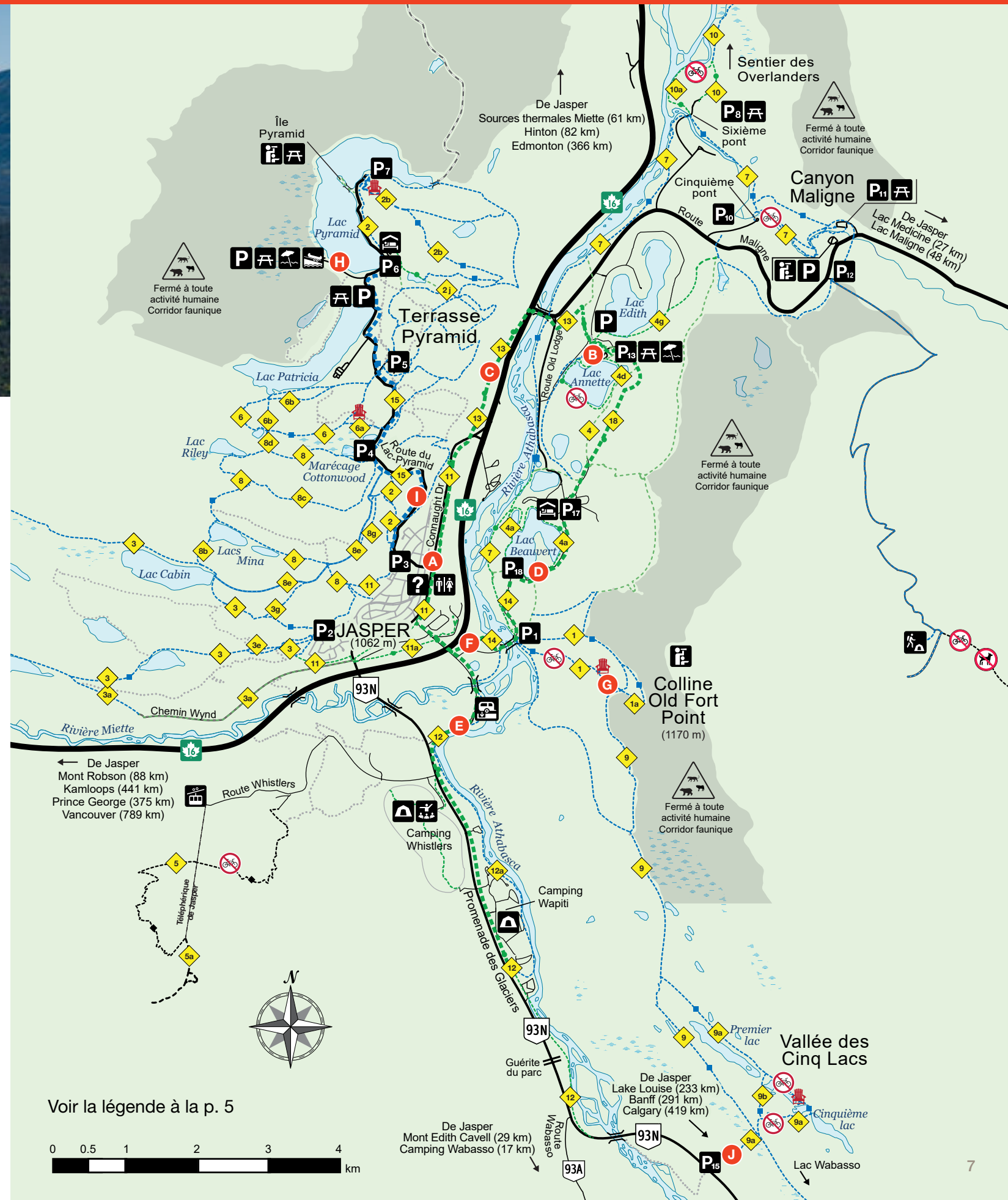
Attractions principales	Distance	Description	Usage principal
A 11 ● ■ Sentier de la Découverte-de-Jasper	Boucle de 8,3 km	Sentier encerclant la ville, aux points d'accès multiples. Certains tronçons sont de difficulté modérée.	
B 4c ● Lacs Annette et Edith*	À 7,6 km de Jasper	Accès à deux plages. Aires de pique-nique. Terrain de jeux. Abris-cuisine. Sentier asphalté au bord de l'eau. Convient aux poussettes. Roulottes et VR interdits.	
C 13 ● Sentier du Mouflon / Allée des lacs	4,6 km aller seulement	Sentier facile qui relie la ville aux lacs Annette et Edith.	
D 4a ● Sentier du Lac-Beauvert	Boucle de 3,5 km	Boucle plane faisant le tour du lac Beauvert.	
E 12 ● Sentier du wapiti et des campings	4,6 km aller seulement	Relie les campings Whistlers et Wapiti à Jasper. Suit la route 93 et la rivière Athabasca.	
F 14 ● Sentier de l'Écureuil-Roux / Allée des lacs	2,4 km aller seulement	Sentier reliant la ville à la colline Old Fort Point et au lac Beauvert.	
G 1 1a ● Sentier de la Colline-Old Fort Point	Boucle de 3,8 km	Sentier escarpé offrant d'excellentes vues sur la ville et la vallée.	
H Lac Pyramid*	À 6 km de route de Jasper	Location de canots. Aires de pique-nique au bord de l'eau et sur l'île Pyramid. Roulottes et VR interdits.	
I 15 ■ Sentier Pyramid	5,4 km aller seulement	Sentier boisé longeant la route qui relie la ville au lac Pyramid. Quelques traversées routières. Ascension constante.	
J 9a-9b ■ Sentier de la Vallée-des-Cinq-Lacs*	Boucle de 4,6 km	Explorez cinq lacs de montagne pittoresques en une seule randonnée.	

*Lieux de forte affluence : Attendez-vous à des embouteillages en été. Stationnement limité. Songez à d'autres moyens de transport – vélo, covoiturage, taxi, navette.

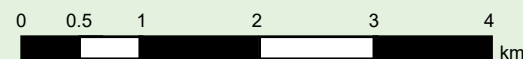
● Facile ■ Modéré



Consultez les publications et les cartes ici : parcs.canada.ca/depliants-jasper



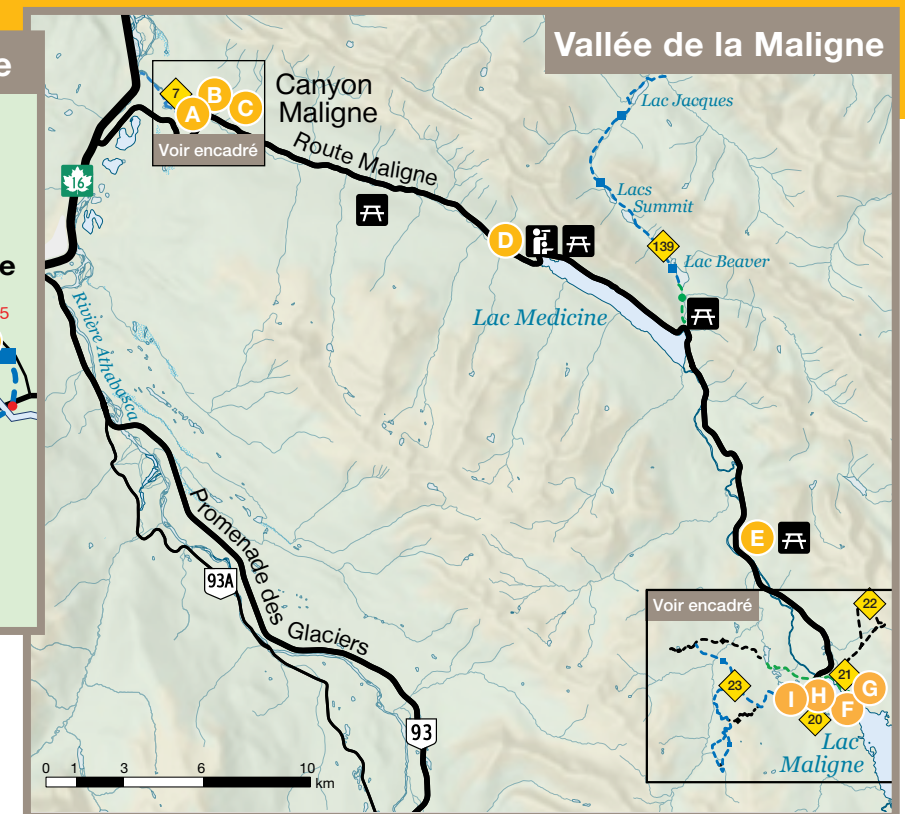
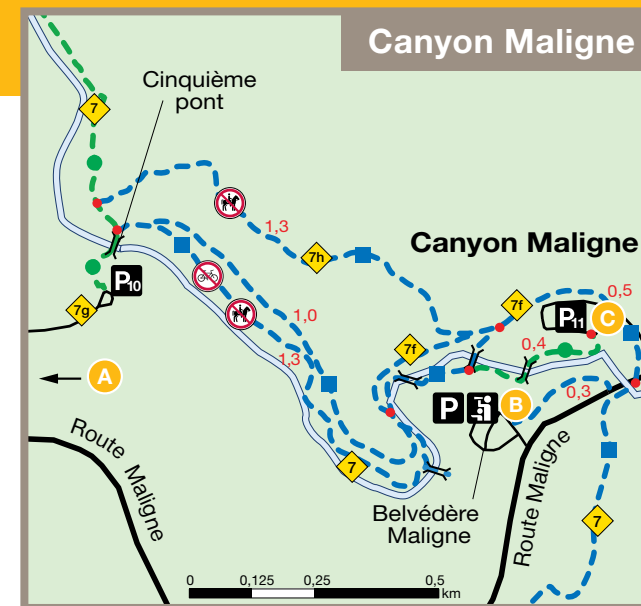
Voir la légende à la p. 5



Vallée de la Maligne



Photo : Parcs Canada / Ryan Bray

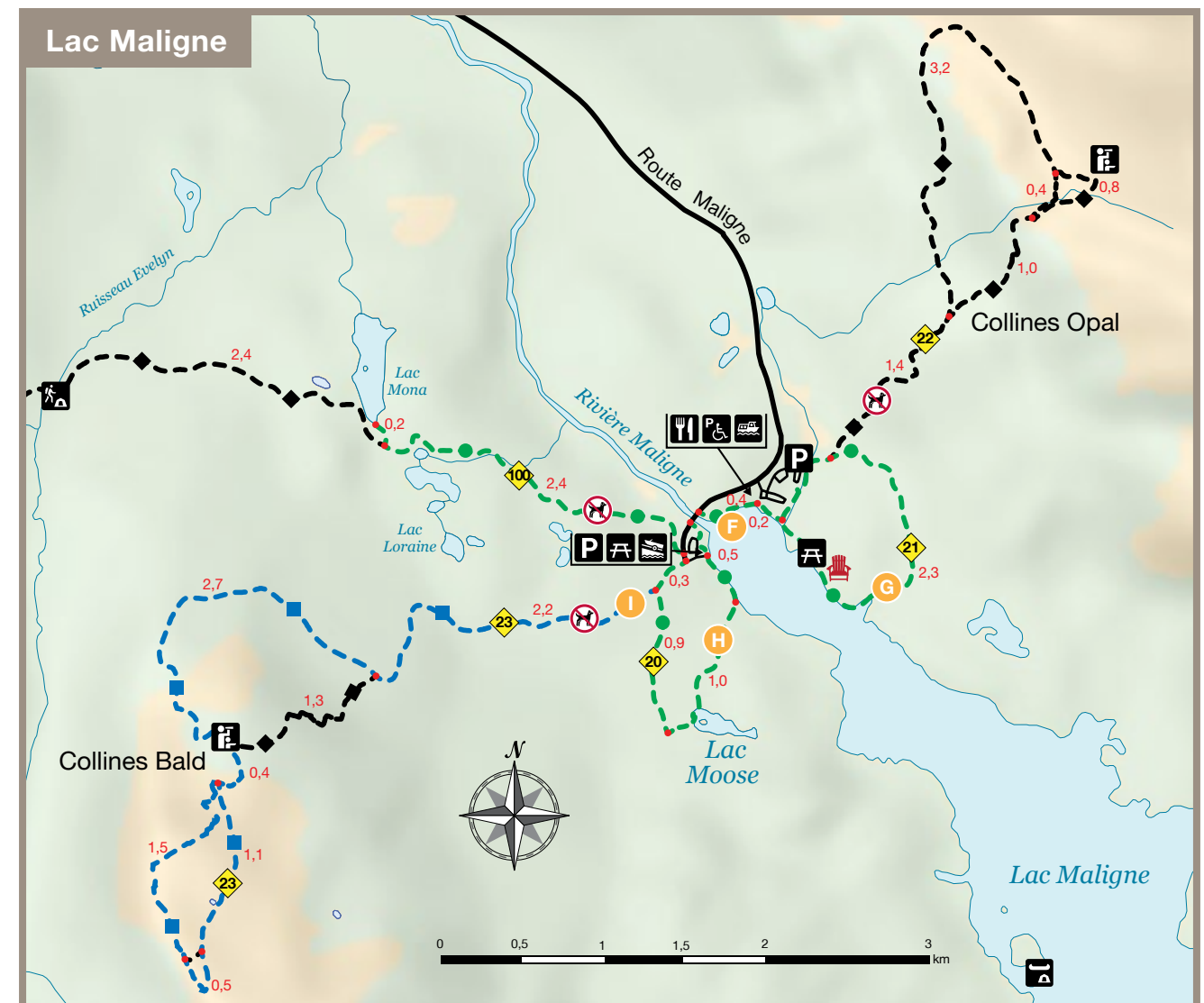


Voir la légende à la p. 5

Attractions principales	Distance	Description	Usage principal
A Aire de fréquentation diurne du Sixième-Pont	À 8,4 km de route de Jasper	Cassez la croûte au bord des eaux tumultueuses de la Maligne. Les aires de pique-nique sont pourvues de tables doubles pour les groupes nombreux.	
B Belvédère Maligne	À 10,9 km de route de Jasper	Vues imprenables sur la vallée de l'Athabasca et les pics environnants.	
C Aire de fréquentation diurne du Canyon-Maligne*	À 11,2 km de route de Jasper	Un incontournable pour les mordus de géologie. Cascades, marmites de géant et fossiles. Rendez-vous-y en début de matinée ou en soirée pour éviter les foules. P₁₁	
C Sentier du Canyon-Maligne	4,4 km aller-retour	Explorez cette gorge qui frappe par sa profondeur et sa beauté. Parcourez le sentier d'interprétation qui relie les passerelles 1 et 4. Par mesure de sécurité, restez sur le sentier. P₁₁	
D Lac Medicine*	À 27 km de route de Jasper	Excellent exemple de géologie karstique. Changements marqués des niveaux d'eau. Aigles nicheurs. Stationnement limité.	
E Aire de pique-nique Bruce	À 42 km de route de Jasper	Aire aménagée près de la rivière Maligne. Endroit moins fréquenté que le lac.	
F Lac Maligne	À 48 km de route de Jasper	Vues panoramiques dignes d'une carte postale! Participez à une croisière. Faites une excursion en canot. Promenez-vous sur la rive. P Lac Maligne	
G Sentier Mary Schäffer	Boucle de 2,9 km	Sentier d'interprétation facile menant à un point de vue. Forêt et vues sur le lac. P Lac Maligne	
H Sentier du Lac-Moose	Boucle de 2,7 km	Sentier boisé menant à un lac tranquille, où l'original est souvent observé. P Collines Bald	
I Sentier des Collines-Bald	De 9 à 13 km aller-retour	Sentier en montée stable conduisant à un pré alpin, offrant des vues spectaculaires sur le lac Maligne. La récompense vaut pleinement l'effort consenti. P Collines Bald	

Facile Modéré Difficile

*Lieux de forte affluence : Attendez-vous à des embouteillages en été. Stationnement limité. Songez à d'autres moyens de transport – vélo, covoiturage, taxi, navette.



État des sentiers, météo et mises à jour sur l'état des routes : parcs.canada.ca/sentiers-jasper



Secteur est et sources thermales Miette

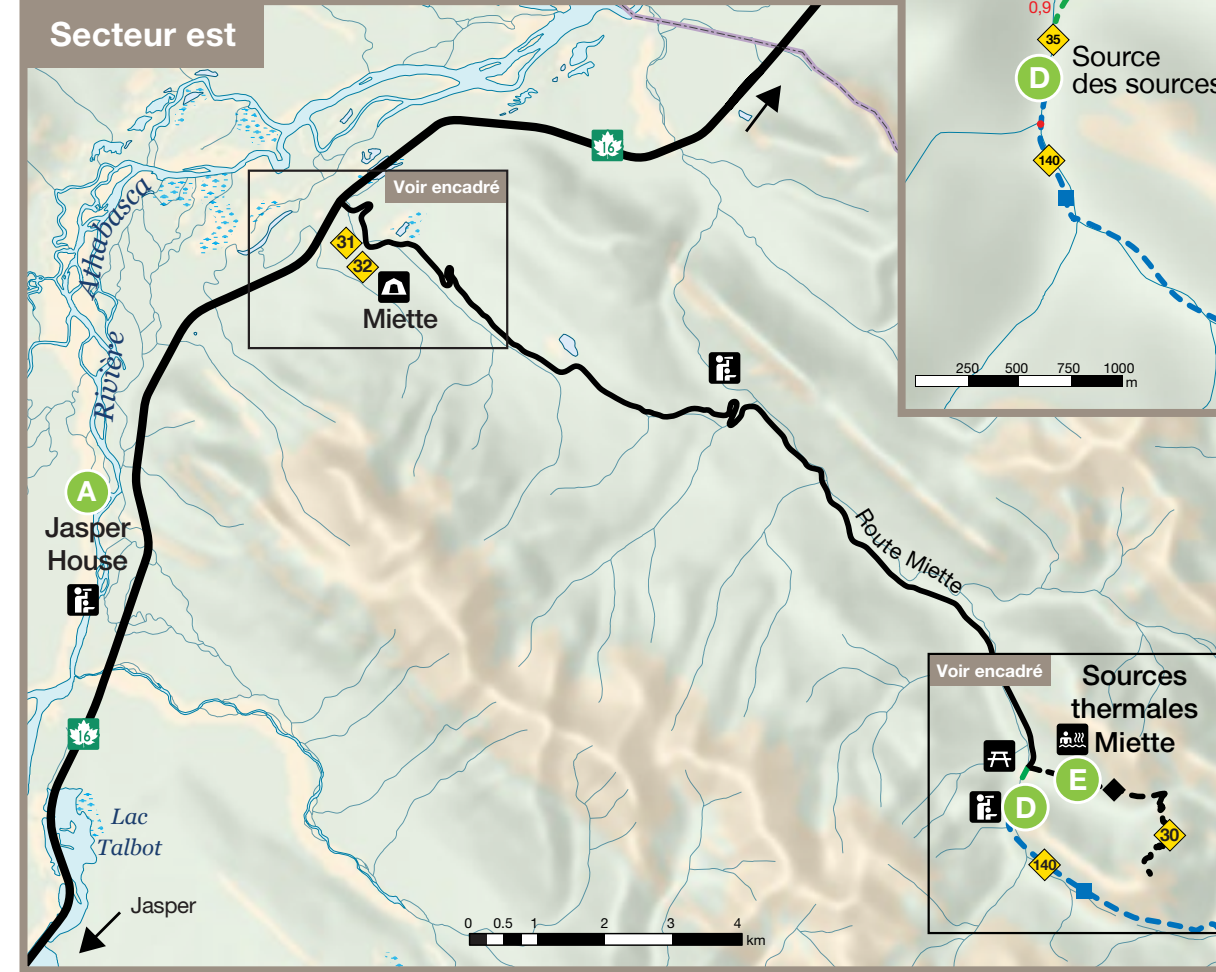


Attractions principales	Distance	Description	Usage principal
A ● Lieu historique national Jasper House	À 32 km de route de Jasper	Court sentier menant à un belvédère qui domine l'emplacement d'un ancien poste de traite.	🚶 🚰
B 31 ● Boucle inférieure du sentier de la Mine	Boucle de 900 m	Un site minier abandonné pour les passionnés d'histoire.	🚶 🚰
C 32 ● Boucle supérieure du sentier de la Mine	Boucle de 1,7 km	Vue sur une large vallée. Montée et descente abruptes.	🚶
D 35 ● Sentier de la Source-des-Sources	1,2 km aller-retour	Touchez l'eau qui donne naissance aux sources thermales Miette. Promenez-vous dans les vieilles ruines.	🚶 🚰
E 30 ● Sentier Sulphur Skyline	8,8 km aller-retour	Sentier escarpé donnant sur le mont Utopia, la vallée de la Fiddle et le chaînon Ashlar.	🚶

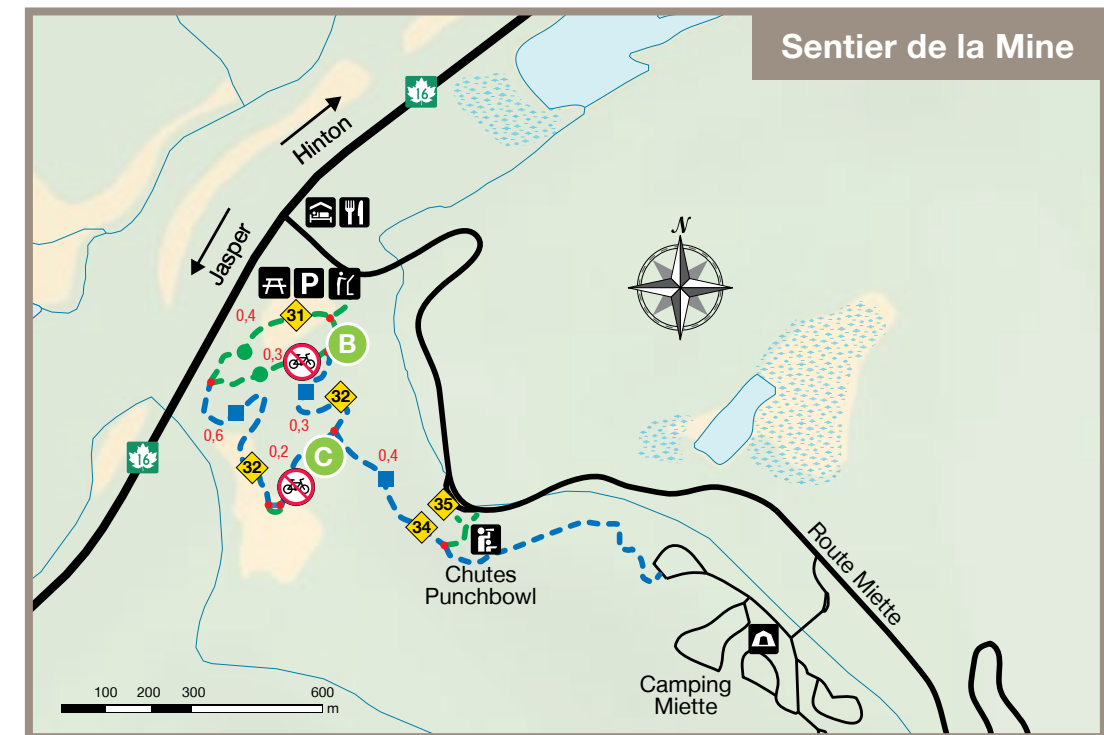
● Facile ■ Modéré ◆ Difficile

La route Miette est étroite et sinueuse.

🚚 🚛 Les roulottes et les VR surdimensionnés n'y sont pas autorisés au-delà du camping Miette. Dimension maximale des véhicules : 7,5 m. Aire de dépôt de roulottes dans le stationnement du sentier inférieur de la Mine.



Voir la légende à la p. 5



Sources thermales Miette 🚰

Les sources thermales Miette se trouvent à 61 km (1 heure de route) de Jasper. Il s'agit des sources minérales les plus chaudes des Rocheuses canadiennes. L'eau coule de la montagne à 54 °C. Nous la refroidissons à une confortable température de 40 °C avant qu'elle ne s'écoule dans nos piscines.

Ouvertes du début mai à la mi-octobre. Consultez le site Web pour en savoir davantage : parcs.canada.ca/sourcesthermales



Mont Edith Cavell



Attractions principales	Distance	Description	Usage principal
A Sentier du Passage-du-Glacier	1,2 km aller-retour	Court sentier asphalté. Ascension soutenue. Des bancs le long du sentier vous invitent à faire une pause. Vues saisissantes sur le mont Edith Cavell et le glacier Angel.	
B Sentier des Prés-Cavell	De 6 à 8 km aller-retour	Ouvert à partir de la mi-juillet, à la fonte des neiges. Pré alpin élevé. Panoramas sublimes. Tapis de fleurs sauvages fragiles : restez sur le sentier et faites preuve de prudence.	

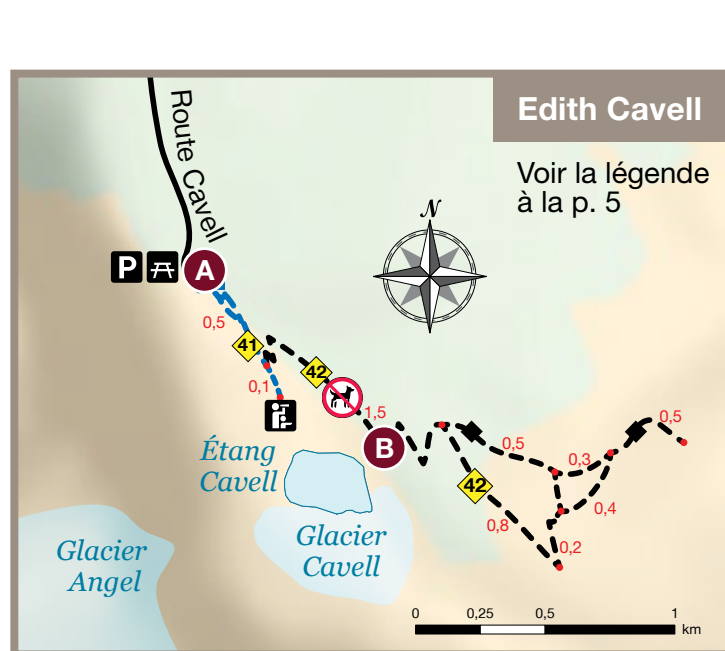
***Lieux de forte affluence** : Attendez-vous à des embouteillages en été. Stationnement limité. Songez à d'autres moyens de transport – vélo, covoiturage, taxi, navette.

Modéré Difficile

La route Cavell est étroite et sinueuse.

Les roulottes et les VR surdimensionnés y sont interdits. Longueur maximale des véhicules : 7,5 m. Parc de stationnement de caravanes à l'extrémité inférieure de la route. Explorez le secteur en début de matinée ou en fin de soirée pour éviter les foules.

La route est fermée à la circulation du début octobre à la mi-juin. Pour en savoir plus, consultez le site Web : parcs.canada.ca/routes-jasper



Conseils de sécurité :

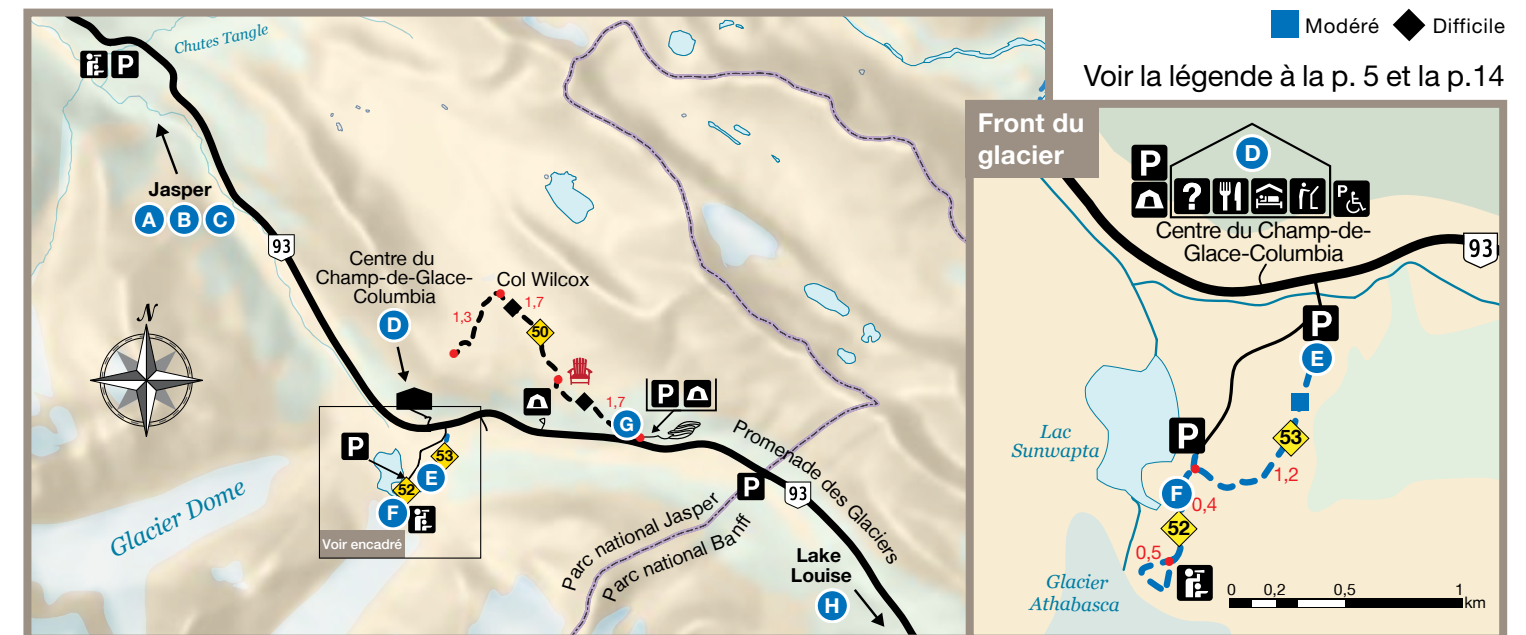
- Restez loin de la paroi du mont Edith Cavell.
- Faites attention à la chute de rochers, de plaques de neige ou de morceaux de glace.
- Ne nourrissez pas les marmottes et les picas. Il est illégal de donner à manger aux animaux sauvages.
- L'altitude pourrait causer des maux de tête et nuire à la respiration.

N'oubliez pas : vous êtes responsable de votre sécurité.

Promenade des Glaciers (Route 93N)



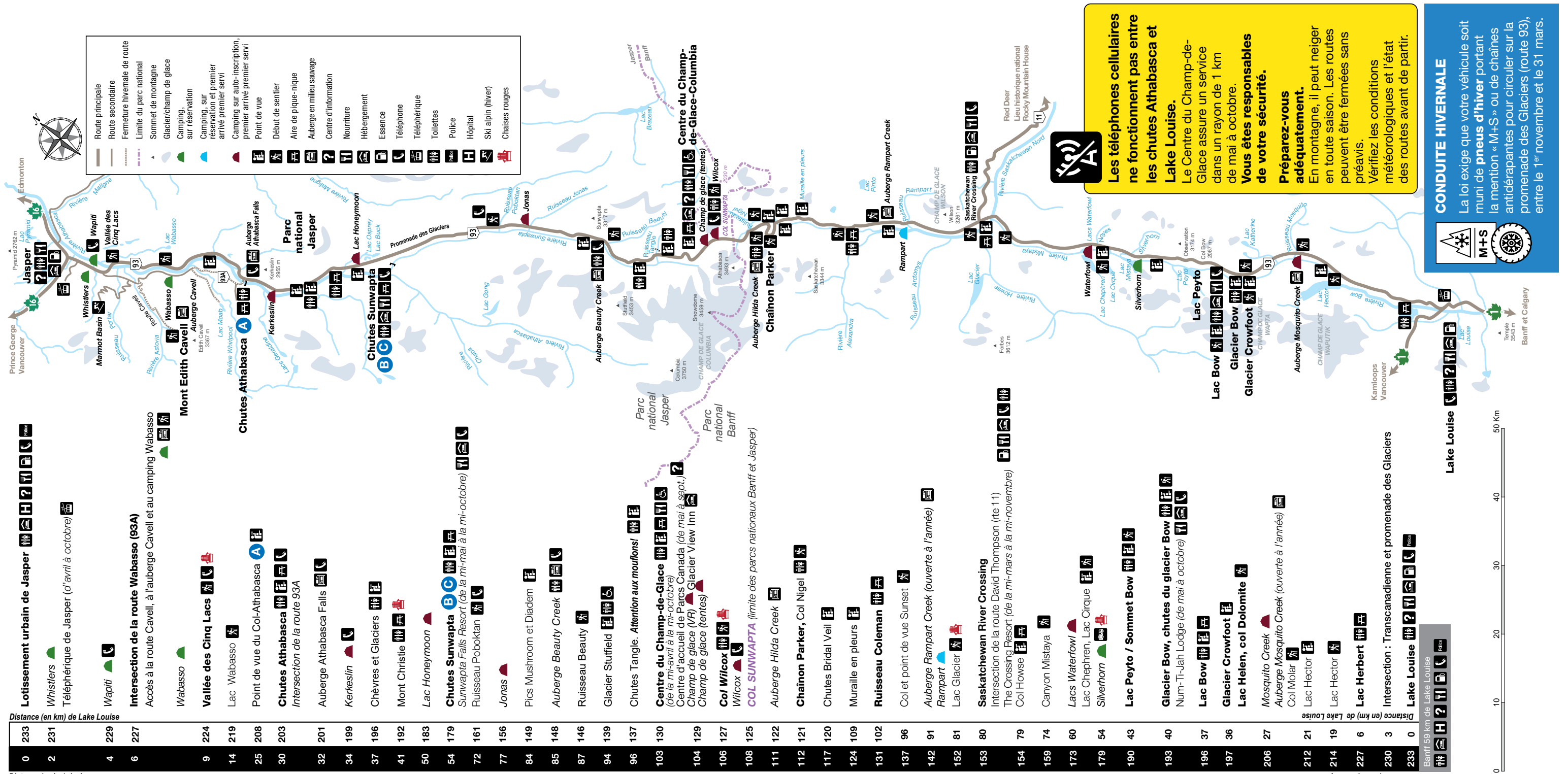
Attractions principales	Distance	Description	Usage principal
A Chutes Athabasca*	À 30 km de route de Jasper	Rendez-vous-y en début de matinée ou en fin de soirée pour éviter les foules.	
B Chutes Sunwapta	À 54 km de route de Jasper	Des vues magnifiques aux chutes supérieures et inférieures.	
C Sentier des Chutes-Sunwapta-Inférieures	2,8 km aller-retour	Sentier peu fréquenté. Trois autres jolies cascades.	
D Galerie des Glaciers	À 103 km de route de Jasper	Située à l'intérieur du Centre du Champ-de-Glace. Exposition sur les glaciers et les changements climatiques. Entrée gratuite.	
E Sentier de l'Avant-Front	3,6 km aller-retour	Sentier plat et rocheux. Marchez sur des moraines et des débris glaciaires.	
F Sentier du Front-du-Glacier-Athabasca*	1,4 km aller-retour	Ne franchissez pas la clôture sans guide. Les dangers cachés sont nombreux : eau, plaques de glace, terrain inégal, poches d'air, éboulements.	
G Sentier du Col-Wilcox*	Chaises rouges – 3,4 km aller-retour. Col Wilcox – 6,8 km aller-retour	Sentier de haute altitude. Accès rapide à des prés alpins et à des vues spectaculaires. Stationnement limité. Roulottes et VR interdits.	
H Sentier du Chaînon-Parker	5,6 km aller-retour	Vues saisissantes sur le glacier Saskatchewan. Restez sur le sentier. Les raccourcis endommagent le fragile écosystème alpin.	



Modéré Difficile
Voir la légende à la p. 5 et la p. 14

Promenade des Glaciers (Route 93N)

Il vous faut un laissez-passer de parc national valide.



Les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas entre les chutes Athabasca et Lake Louise.
Le Centre du Champ-de-Glace assure un service dans un rayon de 1 km de mai à octobre.
Vous êtes responsables de votre sécurité.
Préparez-vous adéquatement.
En montagne, il peut neiger en toute saison. Les routes peuvent être fermées sans préavis.
Vérifiez les conditions météorologiques et l'état des routes avant de partir.


CONDUITE HIVERNALE
La loi exige que votre véhicule soit muni de **pneus d'hiver** portant la mention « M+S » ou de chaînes antidérapantes pour circuler sur la promenade des Glaciers (route 93), entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

Partagez les routes



Photo : Parcs Canada | Emma White

Si vous voyez un animal sauvage sur la route, RESTEZ DANS VOTRE VÉHICULE.

- Ralentissez.
- Allumez vos feux de détresse pour alerter les autres conducteurs. 
- Arrêtez-vous sur le bas-côté seulement si vous pouvez le faire sans danger.
- Observez, prenez des photos et reprenez la route.
- Ne vous arrêtez jamais dans les voies de circulation. La loi l'interdit.
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages. Il est illégal de le faire.
- Si un embouteillage se forme, reprenez la route immédiatement.

Aidez-nous à protéger ces animaux sauvages. Vous êtes responsable de votre sécurité.

Chaque année, plus de 2,5 millions de visiteurs empruntent les routes du parc.

Pour bon nombre d'entre eux, les routes de montagne et les espaces sauvages représentent de nouvelles expériences.

La conduite sécuritaire est la clé d'un séjour agréable.

Il se peut que vous voyiez des animaux sauvages au bord de la route partout dans le parc. Ces animaux se nourrissent et se déplacent près des routes. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont apprivoisés.

Le nombre d'embouteillages dangereux en raison d'animaux sauvages continue d'augmenter dans le parc.

Ces incidents se soldent souvent par des blessures ou des mortalités tant chez les animaux sauvages que chez les humains.

Agissez de manière à assurer votre sécurité et celle de la faune.



Photo : Parcs Canada | Sam van der Roos



Photo : Parcs Canada | Y. Dornier



Photo : Parcs Canada | Liiane Carter

Embouteillages et problèmes de stationnement



Photo : Parcs Canada | Nicky Gaborony

Les foules en été

- ➔ Les plages et les autres attractions incontournables du parc sont très courues tout au long de l'été.
- ➔ Les stationnements se remplissent vite au canyon Maligne, au mont Edith Cavell ainsi qu'à la plupart des lacs accessibles par la route.
- ➔ De nombreuses routes d'accès sont étroites et ne comportent qu'une seule voie.
- ➔ Les roulottes et les VR sont interdits sur certaines routes et dans certains secteurs en raison de limites de taille. Pour connaître les restrictions imposées aux véhicules, consultez le site parcs.canada.ca/routes-jasper.



Photo : Matt Ouring

Songez à d'autres moyens de vous y rendre

- ➔ Faites du vélo. Pratiquez le covoiturage. Allez-y en taxi. Montez à bord d'une navette là où le service existe.
- ➔ Visitez les lacs et les attractions les plus populaires au petit matin ou en soirée.
- ➔ Renseignez-vous sur les places de stationnement libres : parcs.canada.ca/jasperactuel



Découvrez d'autres moyens d'éviter la congestion :



Pour en savoir plus sur les pistes cyclables, l'étiquette à observer en présence d'animaux sauvages et les options de location de vélos, consultez le site :

parcs.canada.ca/jasper-velo



Sports nautiques et sécurité



Photo : Nathalie Julien

Règlements concernant les lacs et les plages :

- Les moteurs à essence sont interdits dans les eaux du parc national Jasper.
- Les bateaux à moteur électrique sont autorisés sur les lacs Pyramid, Patricia, Maligne, Medicine et Talbot.
- Le tabac et l'alcool sont interdits sur les plages.
- Sur les plages des lacs Annette, Edith et Pyramid, les chiens ne sont autorisés que dans les zones où des panneaux indiquent que les chiens sont admis.



Photo : Tourism Jasper



Photo : Parcs Canada | Matt Ouring

Remarque : Il y a un nombre limité de places de stationnement aux lacs Annette, Edith et Pyramid. Les VR et les roulottes y sont interdits.



Sécurité nautique Soyez préparé. Ne sortez jamais seul sur l'eau.

- Portez en tout temps un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel.
- Les eaux du parc sont froides.
- Si votre embarcation chavire, l'hypothermie est un risque bien réel.
- Vérifiez les prévisions météo.
- Sachez que les vents forts, le temps orageux et les bateaux d'excursion créent des vagues. Les vents créent de grosses vagues en quelques minutes.



Photo : Parcs Canada | Ryan Bray

Conservez la propreté des eaux du parc

Photo : Tourism Jasper | Mike Seehagel



Que sont les espèces aquatiques envahissantes (EAE)?

- Les EAE sont des plantes et des espèces non indigènes, ainsi que des maladies. Elles ne sont pas toujours visibles à l'oeil nu.
- Les EAE voyagent avec vous d'un plan d'eau à un autre.
- Les EAE se propagent en se fixant sur les bateaux, le matériel, les vêtements et le pelage.

Pourquoi vous préoccuper des EAE?

- Dans les eaux et sur les plages, les EAE peuvent créer des conditions défavorables à la baignade.
- La présence des EAE peut entraîner des fermetures et des restrictions.
- Les EAE peuvent détruire les eaux saines et la vie aquatique.
- Les dégâts provoqués par les EAE sont souvent irréversibles.

Les trois principales menaces que posent les EAE dans les eaux du parc national Jasper :



Truites infectées par le tournis



Moule quagga



Moule zébrée

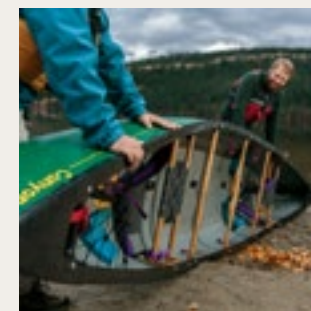
NETTOYER, VIDER ET FAIRE SÉCHER pour prévenir la propagation des EAE

Prenez l'habitude de le faire partout où vous allez!



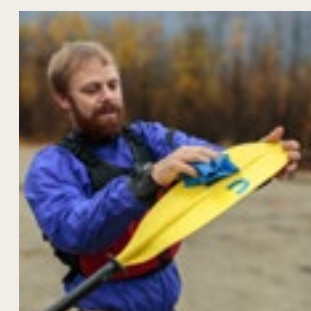
NETTOYEZ

Vous devez enlever la boue, le sable ainsi que les débris végétaux et animaux de tous les objets **avant de quitter** le rivage.



VIDEZ

Vous devez vider tous les objets pouvant contenir de l'eau **sur le sol**. Retournez ou inclinez tous les objets. Ouvrez tous les compartiments. Retirez les sièges au besoin. Retirez le bouchon de vidange, s'il y a lieu.



FAITES SÉCHER

Vous devez faire sécher tous les objets complètement **avant d'entrer** dans une rivière, un étang, un lac ou un ruisseau.

Rendez-vous à un poste d'inspection et de décontamination (là où il y en a).

Photos : Parcs Canada | Brian Van Tighem

Pour en savoir plus sur les EAE et pour rester informés sur les risques et règlements : parcs.canada.ca/activites-nautiques-jasper

Vous êtes responsable de votre sécurité



Renseignez-vous avant de partir :

1. Rendez-vous sur le Web pour obtenir de l'information à jour sur la météo, les conditions routières, l'état des sentiers et les conditions d'avalanche :
 - meteo.gc.ca
 - 511.alberta.ca
 - parcs.canada.ca/sentiers-jasper
 - parcssecuritemontagne.ca
2. Si vous devez vous arrêter sur la route, rangez-vous sur le bas-côté lorsque vous pouvez le faire sans danger.
3. Obéissez aux limites de vitesse. Suivez les directives des panneaux. Respectez les mises en garde et les fermetures, et ne minimisez pas les dangers.
4. Ne suivez pas les autres aveuglément. Faites votre propre évaluation des risques.
5. Rappelez-vous que, en montagne, les conditions changent souvent et de façon soudaine.
6. N'excédez pas votre niveau de connaissances et de compétences.



Arbres dangereux

Attention! Des arbres encore debout pourraient tomber au sol en tout temps. Redoublez de prudence par temps venteux, sur les sentiers et dans les campings.

Pour en savoir davantage sur la sécurité :
parcs.canada.ca/secure-des-visiteurs-jasper

Si vous voyez un wapiti



Comprenez les dangers

- Les wapitis sont des animaux sauvages. Ils sont imprévisibles, même s'ils ont l'air habitués.
- Les wapitis peuvent être agressifs en toute saison, mais encore plus au printemps et en automne.
- Dans le parc national Jasper, les wapitis causent plus de blessures et de dommages matériels que tout autre animal sauvage.
- Ne sous-estimez jamais un wapiti.

L'animal pourrait vous prévenir, mais il ne le fait pas toujours.

Signes de danger :

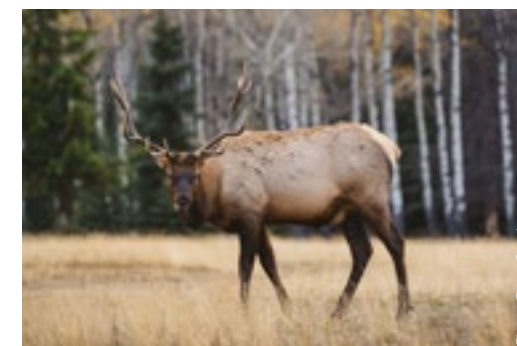
- Dents qui grincent
- Babines retroussées
- Oreilles aplaties
- Allure agitée
- Bois abaissés vers vous ou frappant les buissons
- Coups de sabots et attaque

Période de mise bas | Mai et juin



- Les femelles se séparent du troupeau pour donner naissance à leur petit.
- Les femelles peuvent avoir des petits cachés à proximité.
- Les mamans n'hésitent pas à attaquer pour protéger leur petit.

Période du rut | Septembre et octobre



- Les mâles protègent agressivement leurs femelles pendant la période de l'accouplement.

Véhicules endommagés par un wapiti



Pour votre sécurité et pour leur survie

Règlements du parc



C'EST LA LOI :

- Ne donnez jamais à manger à un animal sauvage.
- Ne laissez jamais traîner de déchets.
- Ne laissez jamais de nourriture ou de déchets sans surveillance.

Vous quittez votre aire de pique-nique ou votre emplacement de camping?

- Nettoyez-le pour protéger la faune.
- Les animaux sauvages voient et sentent la nourriture humaine et les déchets.
- Ils peuvent devenir agressifs ou malades s'ils s'en nourrissent.
- Pour la sécurité du public, il faut souvent abattre les animaux qui goûtent à de la nourriture humaine ou à des produits parfumés.



Rangez les glacières. Placez la nourriture et les articles qui dégagent une odeur dans votre véhicule ou un casier à provisions.



Propre

Votre emplacement doit être à l'épreuve des animaux.

Ne laissez jamais de nourriture et de déchets sans supervision.



Vous DEVEZ ranger la nourriture, les articles liés à l'alimentation et les produits parfumés (propres, sales ou scellés).



Les glacières, les réchauds et les contenants attirent aussi les animaux. Rangez-les dans votre véhicule ou un casier à provisions.



Il vous incombe de connaître et de respecter les règlements du parc. Pour obtenir une liste complète des règlements, consultez le site : parcs.canada.ca/reglements-jasper



Signalez les contrevenants au service de répartition de Jasper (780-852-6155).



LES FEUX DE CAMP SONT INTERDITS À L'EXTÉRIEUR DES FOYERS EN MÉTAL.

Ce règlement vise à prévenir les incendies. Vous pourrez ainsi garder votre emplacement propre, afin que le prochain visiteur puisse en profiter à son tour.



IL EST INTERDIT DE CAMPER AILLEURS QUE DANS UN EMPLACEMENT POUR LEQUEL VOUS DÉTENEZ UN PERMIS.

Le camping n'est pas permis dans les voies d'arrêt, au point de départ des sentiers et dans les aires de fréquentation diurne.



IL EST INTERDIT DE HARCELER LA FAUNE OU DE S'EN APPROCHER.

Tous les animaux sauvages peuvent être dangereux. Même s'ils paraissent apprivoisés, les animaux du parc sont sauvages.



NE LAISSEZ JAMAIS TRAÎNER D'ORDURES.

Jetez vos déchets dans les poubelles pour assurer la sécurité de la faune et la propreté du parc.



IL EST INTERDIT DE RAMASSER DES OBJETS NATURELS.

Les objets naturels procurent une source de nourriture et un abri à des animaux et à des plantes.



LES DRONES SONT INTERDITS.

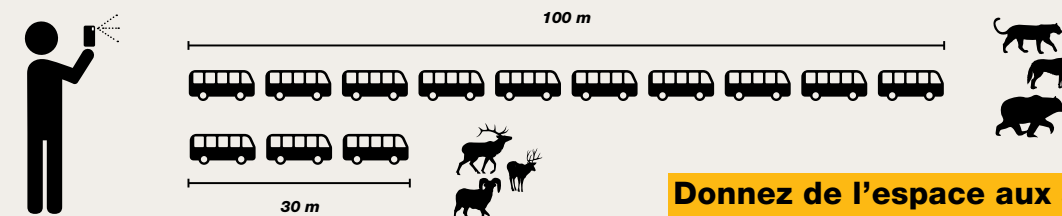
Les drones ne sont pas autorisés dans le parc.



TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE.

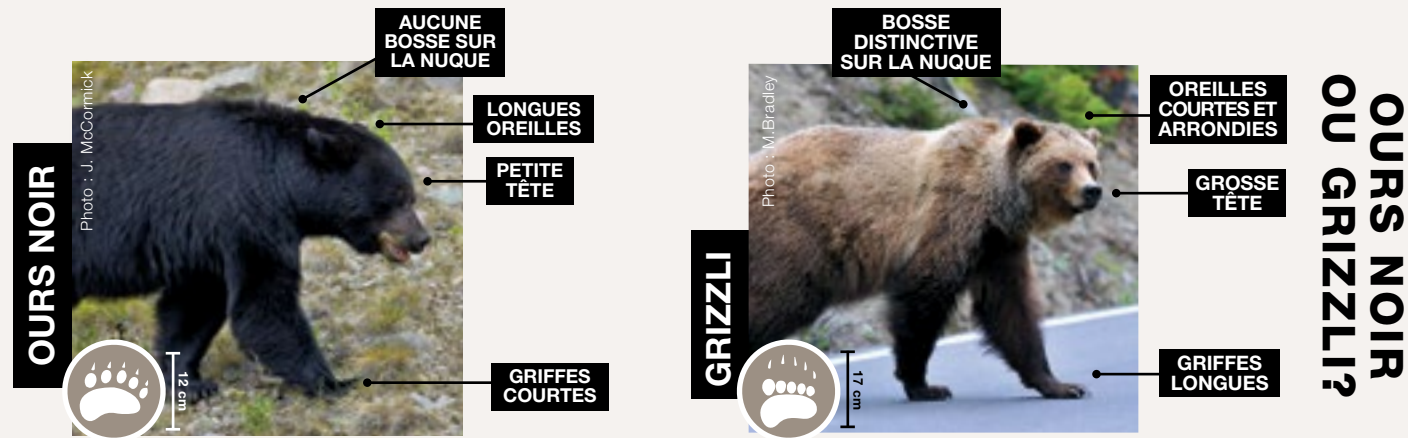
Vous assurerez ainsi votre sécurité, celle de votre animal de compagnie et celle des autres visiteurs.

Règlements concernant l'observation sécuritaire de la faune



Donnez de l'espace aux animaux

Remarque : Les personnes qui enfreignent la loi font l'objet d'accusations et doivent comparaître en cour. Selon le type d'infraction, elles peuvent écoper d'une amende allant jusqu'à 250 000 \$ ou d'une peine de prison.



Remarque : Les ours noirs et les grizzlis peuvent être de diverses couleurs.



Coyote

Caractéristiques

Silhouette ressemblant à celle d'un chien de taille moyenne, queue épaisse et touffue, pelage gris-brun.

Habitat

Surtout dans le fond des vallées.



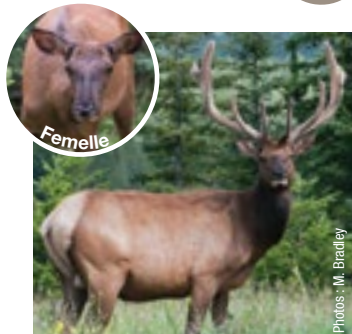
Loup

Caractéristiques

Silhouette ressemblant à celle d'un gros berger allemand, longues pattes, couleur pouvant varier du blanc au noir.

Habitat

Surtout dans le fond des vallées.



Wapiti

Caractéristiques

Corps brun, cou de couleur plus foncée, grosse tache havane sur la croupe, bois inclinés vers l'arrière.

Habitat

Fond des vallées et zones dégagées.



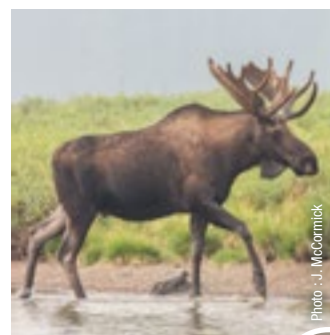
Mouflon d'Amérique

Caractéristiques

Croupe blanche, cornes et pelage de couleur brun pâle. Mâle : épaisses cornes incurvées; femelle : cornes courtes et étroites.

Habitat

À proximité de pentes rocheuses escarpées.



Orignal

Caractéristiques

Longues pattes, bosse à la nuque, silhouette ressemblant à celle d'un cheval, tête longue, bois en forme de pelle.

Habitat

Zones humides et marécageuses.



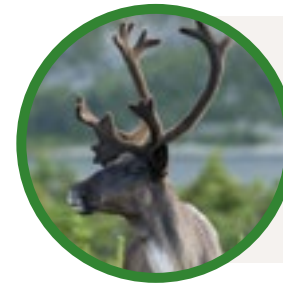
Chèvre de montagne

Caractéristiques

Cornes étroites de couleur noire, barbiche, long pelage blanc.

Habitat

À proximité de pentes rocheuses escarpées.



Caribou des bois
Menacée



Martinet noir
En voie de disparition



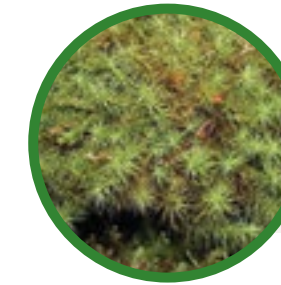
Petite chauve-souris brune
En voie de disparition



Pin à écorce blanche
En voie de disparition



Carcajou
Espèce préoccupante



Bartramie de Haller
Menacée



Engoulevent d'Amérique
Menacée



Grizzli
Espèce préoccupante



Soyez à l'affut des animaux sur la route. Les interprètes spécialistes de la faune travaillent à assurer votre sécurité et celle des animaux sauvages.

Toutes les photos des animaux sauvages ont été captées à des distances sécuritaires, à l'aide d'un téléobjectif.

Exposition autochtone du parc national Jasper

Les travaux sont en cours sur le terrain du Centre d'information. Nous aménageons un nouvel espace propice à la réflexion et à la célébration. Plus de 20 collectivités autochtones partenaires participent à cette initiative.

L'exposition présentera des récits de l'enlèvement forcé et de l'exclusion des peuples autochtones du parc national Jasper. Elle célébrera aussi les liens qui unissent les Autochtones à leur territoire ancestral. Il s'agit d'une étape vers la guérison et d'une occasion de réfléchir au cheminement futur. Chaque collectivité partenaire y raconte sa propre histoire. L'exposition mettra en vedette une sculpture et des œuvres d'art autochtones.

L'exposition sera ouverte aux visiteurs à l'automne 2023.



Vue d'artiste de l'exposition sur les Autochtones du parc national Jasper

Pour en savoir plus sur l'exposition : parcs.canada.ca/liens-autochtones-jasper



Lieu historique national du Fort-St. James



Vivez l'époque de la traite des fourrures. Faites un voyage dans le temps jusqu'en 1896. Explorez la plus grande collection canadienne de bâtiments en bois de l'époque de la traite des fourrures.

Voici quelques choix amusants qui s'offrent à vous :

- Découvrez le mode de vie des Autochtones à l'époque de la traite des fourrures;
- Relevez le défi d'évasion du fort;
- Donnez à manger à du bétail dans un pâturage clôturé;
- Assistez à des courses de poulets de « renommée mondiale »;
- Immortalisez un moment de détente dans les chaises rouges;
- Apportez votre tente et profitez du fait que, l'espace d'une soirée, vous êtes le seul occupant du fort;
- Prenez un repas à notre légendaire restaurant Home Stretch Diner;
- Admirez le coucher de soleil sur le lac Stuart.

Pour en savoir plus ou pour réserver votre séjour, consultez parcs.canada.ca/fortstjames. Ouvert au public de la mi-mai au début de septembre • 250-996-7191 • fortstjames@pc.gc.ca
À 535 km de la ville de Jasper sur la route 16 Ouest (6 heures de route)

Ts'uhooht'i' Nekeyoh ts'e whusainya. Bienvenue dans notre territoire.

Le territoire qui constitue aujourd'hui le lieu historique national du Fort-St. James est occupé par les Dakelh depuis bien avant l'arrivée de Simon Fraser et de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Les Nak'azdli Whut'en, la Première Nation de Yekooche, les Binche Whut'en, la Nation t'azt'en, la Première Nation de Middle River (Dit'zanli) et la Première Nation de Takla Lake représentent environ 25 % des membres du Conseil tribal des Carrier Sekani.

Le fort se trouve dans le territoire de pêche ancestral des Nak'azdli Whut'en.



parcs.canada.ca/fortstjames



FortStJamesNHS



Choisissez votre activité hivernale. Trouvez la paix d'esprit. Faites du ski, de la raquette, de la marche, du vélo ou du patinage, ou détendez-vous simplement près du feu avec un chocolat chaud!

Activités hivernales

Vous n'avez jamais pratiqué de sports d'hiver? Réservez les services d'un guide pour partir du bon pied. Vous pouvez aussi louer du matériel et essayer l'une des options ci-après.

Marche

Remplissez vos poumons d'air frais. Portez vos bottes de marche les plus chaudes. Enfilez des crampons à glace pour éviter de glisser.

Autour de la ville : Sentier 15, terrasse Pyramid, lac Annette, lac Beauvert, vallée des Cinq Lacs

Vallée de la Maligne : Canyon Maligne, boucle Mary Schäffer

Promenade des Glaciers : Chutes Athabasca, chutes Sunwapta

Raquette

Chaussez vos raquettes et explorez les sentiers enneigés en forêt.

Autour de la ville : Terrasse Pyramid

Vallée de la Maligne : Lac Medicine, boucle du Lac-Moose

Promenade des Glaciers : Chutes Sunwapta inférieures, sentier Wilcox (jusqu'aux chaises rouges seulement)

Carrefour Whirlpool : Parcours de raquette Whirlpool

Patinage

Glissez sur des patinoires naturelles entretenues.

Autour de la ville : Lac Pyramid (Pyramid Lake Resort), lac Mildred (Jasper Park Lodge)

Vélo d'hiver (vélo à pneus surdimensionnés)

Le vélo n'est pas qu'un sport été. Enfourchez votre vélo à pneus surdimensionnés et roulez sur des pistes à deux pas de la ville.

Autour de la ville : Sentier 15, sentier du Pic (sentier 18), sentier 7, chemin coupe-feu du Lac-Cabin

Ski de fond

Glissez le long de rivières, de lacs et de pistes boisées. Profitez des joies du ski classique et du ski de patinage.

Carrefour de ski de fond Whirlpool :
De facile à modéré.

Carrefour de ski de fond des prés Marmot :
De faciles à difficiles.

Chemin coupe-feu Pyramid :
De modéré à difficile.

Camping Wabasso : Facile

Les pistes de ski sont entretenues de la mi-décembre à la mi-mars, selon les conditions météorologiques et l'état de la neige.

Il se peut que le traçage soit suspendu lorsque :

- la température est trop froide ou trop chaude ;
- la neige est trop mince, trop mouillée ou trop lourde pour l'équipement.

Soyez courtois, partagez les sentiers.

Évitez de marcher, de rouler à vélo ou de faire de la raquette sur les pistes de ski. Tenez les chiens en laisse et ramassez leurs crottes.

N'OUBLIEZ PAS : vous êtes responsable de votre sécurité.

Apprenez-en plus sur les activités hivernales :
parcs.canada.ca/hiver-jasper



L'hiver engendre des dangers additionnels



Conduite en hiver

Les pneus d'hiver (M-S) ou les chaînes sont obligatoires sur la promenade des Glaciers (route 93 Nord) du 1^{er} novembre au 31 mars.

Composez le 511 ou consultez le site 511.alberta.ca pour connaître les conditions routières.

Il n'y a aucune couverture cellulaire sur la promenade des Glaciers (route 93 Nord), la route du Lac-Maligne (au-delà du canyon Maligne) et certains tronçons de la route 16.



Sécurité sur la glace

Chutes, rivières et canyons (eau en mouvement)

- Il est dangereux de circuler sur de la glace qui cache de l'eau en mouvement.
- Sous la glace, l'eau est froide et souvent profonde, et le courant est rapide.
- La glace peut céder à tout moment, même si elle semble épaisse.
- Obéissez aux panneaux de sécurité et évitez les zones clôturées.

Remarque : Il est vivement conseillé de se faire accompagner par un guide agréé pour marcher dans le canyon Maligne.

Étangs et lacs (eau calme)

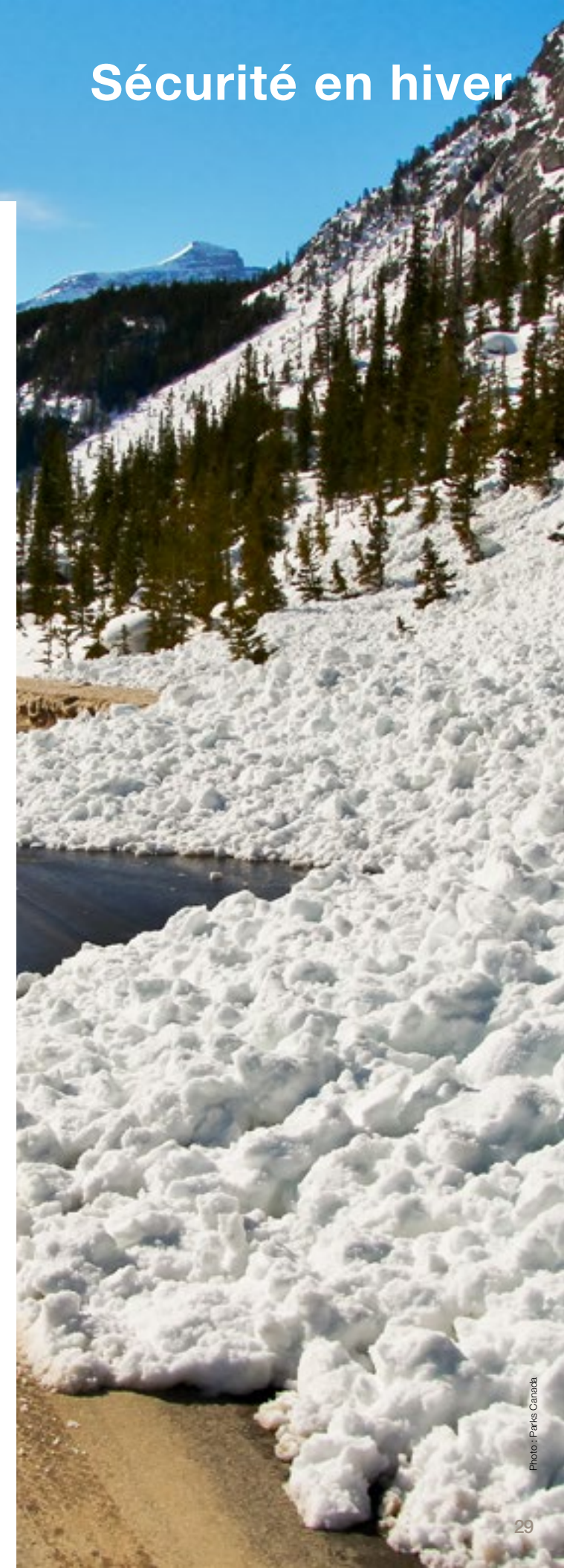
Parcs Canada ne surveille pas l'épaisseur de la glace. C'est à vous qu'il revient de le faire. La Croix-Rouge recommande une glace d'au moins 15 cm d'épaisseur pour le patinage sur les lacs et les étangs.

Rappel : La glace qui se forme au-dessus de l'eau en mouvement est instable.



Vous êtes au pays des avalanches

Les déplacements comportent des risques au pays des avalanches. Vous êtes responsable de votre sécurité. Familiarisez-vous avec les dangers. Il peut y avoir des avalanches même sur les petites pentes. Faites des choix éclairés. Obtenez de la formation ou réservez les services d'un guide lorsque vous comptez vous rendre en terrain avalancheux. Lisez-en davantage sur la sécurité en avalanche : parcssecuritemontagne.ca



Campings

Les campings se remplissent vite. Le nombre d'emplacements de grande dimension est limité. Réservez le plus tôt possible.

Pour connaître les tarifs, obtenir des informations ou réserver votre emplacement, consultez le site parcs.canada.ca/reservation ou appelez au **1-877-RESERVE** (737-3783).

Voir les légendes et les emplacements aux p. 5, 14 ou 15.															
Campings	Nbre d'empl.	Dates d'ouverture	Tous les services	Prise électrique	Poste de vidange	Toilettes à chasse	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abri-cuisine	Eau potable	Accès universel	Interprétation	Longueur max. des VR ou des roulottes (en pieds)	
Whistlers	781	Du début mai à la mi-octobre												35+ pi	
Wapiti	364	De la mi-mai à la fin d'octobre												35+ pi	
Wapiti (l'hiver)	40	De la mi-mai à la fin d'avril												35+ pi	
Wabasso	231	De la mi-mai à la mi-septembre												35 pi	
Miette	140	De la fin juin au début de septembre												27 pi	
Rivière-Snaring	62	De la mi-mai à la mi-septembre												27 pi	
Mont-Kerkeslin	42	De la mi-mai au début de septembre												27 pi	
Lac-Honeymoon	35	De la mi-mai à la mi-septembre												27 pi	
Ruisseau-Jonas	25	De la mi-juin au début de septembre												25 pi	
Champ-de-Glace (VR)	100	De la mi-mai au début d'octobre												35+ pi	
Champ-de-Glace (tentes)	33	De la mi-mai au début d'octobre												X	
Wilcox	46	De la mi-juin à la mi-septembre												27 pi	
Ruisseau-Rampart	50	Du début juin à la fin de septembre												25 pi	
Lacs-Waterfowl	116	De la fin juin à la mi-septembre												31 pi	
Ruisseau Silverhorn	45	Du début de juin au début d'octobre												35+ pi	
Ruisseau-Mosquito	32	De la mi-juin à la mi-octobre												35 pi	
Lake Louise (caravanes)	189	Ouvert à l'année												35+ pi	
Lake Louise (tentes)	206	De la fin de mai à la fin de septembre												24 pi	

- Les réservations sont obligatoires pour tous les emplacements du camping.
- Certains emplacements peuvent être réservés, et d'autres sont attribués selon l'ordre d'arrivée des campeurs.
- Les emplacements sont attribués selon l'ordre des arrivées. Vous devez être sur place pour savoir s'il reste des emplacements libres. Il s'agit de campings rustiques. Arrivez avant midi pour maximiser vos chances d'obtenir un emplacement. Utilisez une enveloppe d'inscription fournie au poste d'accueil. Le paiement se fait en espèces ou par carte de crédit.

Des moments avec nos interprètes



Répertoire

Centre d'information de Parcs Canada à Jasper
500 Connaught Drive
780-852-6176
parcs.canada.ca/jasper

Médias sociaux

PNJasper

Rapport sur l'état des sentiers
parcs.canada.ca/sentiers-jasper

Amis du parc national Jasper
Boutique de cadeaux, cartes et guides de poche : 780-852-4341
friendsofjasper.com (en anglais seulement)

Tourism Jasper
Hébergement commercial, activités, attractions et services de restauration : 780-820-1006
jasper.travel (en anglais seulement)

Météo
meteo.gc.ca

État des routes
Composez le 511
511.alberta.ca ou drivebc.ca
(en anglais seulement)

Urgences
Composez le 911
Les téléphones cellulaires ne sont pas toujours fiables.
780-852-3100 (téléphone satellite)

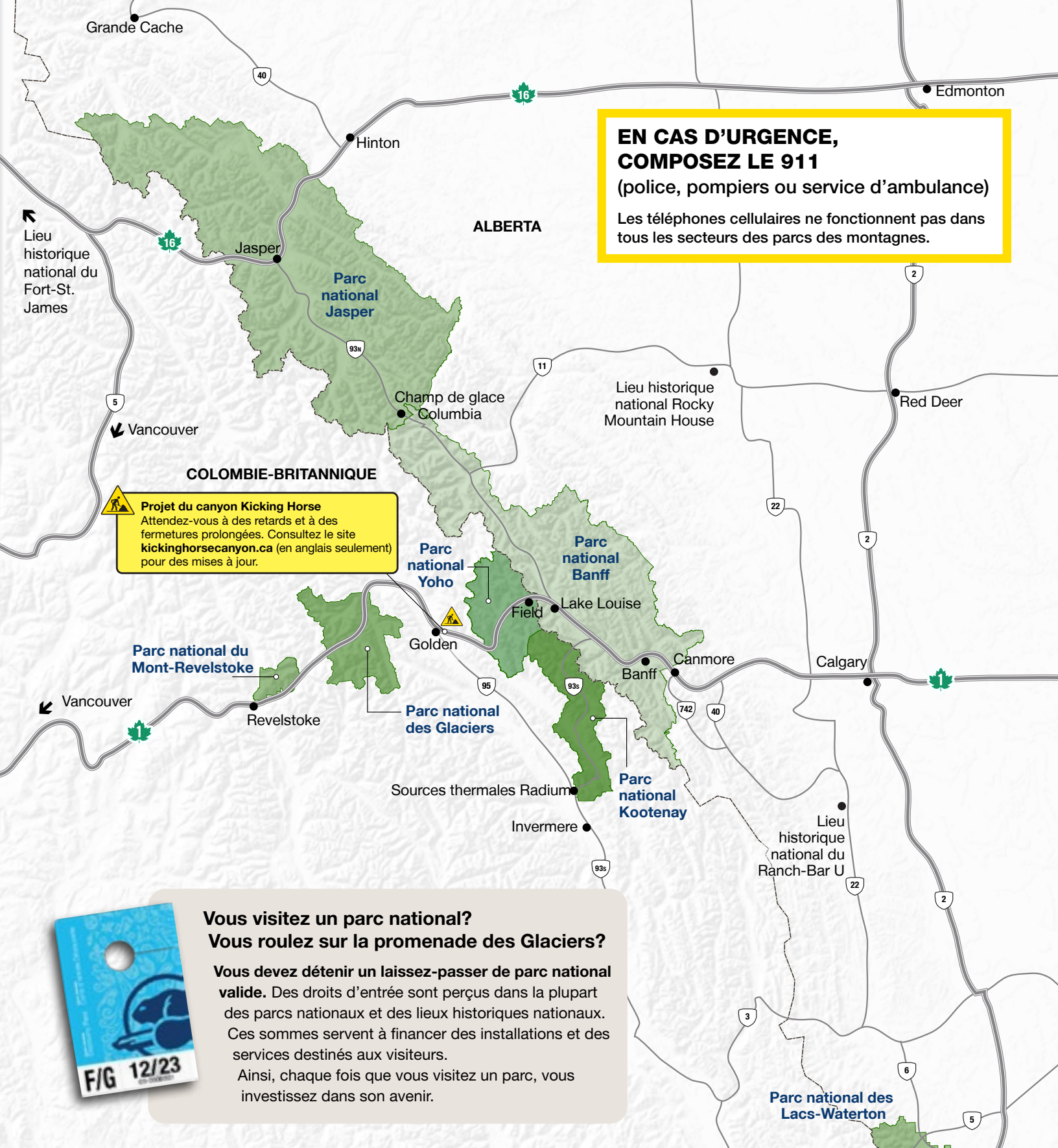
Participez à une activité. Posez des questions. Parlez de vos coups de cœur. Vos droits d'entrée couvrent le coût des services d'interprétation :

- Arrêtez-vous pour bavarder à la caserne patrimoniale.
- Jouez au jeu-questionnaire Cohabiter avec la faune en famille ou avec des amis. Trouvez les six expositions sur les animaux en ville.
- Faites une halte à un kiosque portatif tenu par nos interprètes dans les secteurs les plus fréquentés du parc.
- Assistez à une pièce de théâtre hilarante au camping Whistlers.
- Faites-vous de nouveaux amis à un feu de camp thématique au camping Wabasso.



Vous voulez en savoir plus?
Consultez le site :
parcs.canada.ca/interpretation-jasper





**EN CAS D'URGENCE,
COMPOSEZ LE 911**
(police, pompiers ou service d'ambulance)

Les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas dans tous les secteurs des parcs des montagnes.

Projet du canyon Kicking Horse
Attendez-vous à des retards et à des fermetures prolongées. Consultez le site kickinghorsecanyon.ca (en anglais seulement) pour des mises à jour.

**Vous visitez un parc national?
Vous roulez sur la promenade des Glaciers?**

Vous devez détenir un laissez-passer de parc national valide. Des droits d'entrée sont perçus dans la plupart des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Ces sommes servent à financer des installations et des services destinés aux visiteurs. Ainsi, chaque fois que vous visitez un parc, vous investissez dans son avenir.



Toutes les photos reproduites dans cette publication ont été prises à une distance sûre à l'aide d'un téléobjectif.



La vitesse tue.
Ralentissez! Leur vie dépend de vous.



Ne laissez pas traîner des ordures.

Photo : Christina Timms